

La France et le Maroc envisagent de booster leur coopération agricole

La France et le Maroc envisagent de renforcer leur coopération bilatérale dans le domaine agricole à travers deux nouvelles conventions de partenariat. Le premier accord, qui concerne la coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du développement rural, été paraphé dimanche soir à Ifrane entre le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Aziz Akhannouch, et le ministre français de l'Agriculture et de l'alimentation, Stéphane Travert.

En vertu de cet accord, les deux parties prévoient de renforcer la coopération dans les domaines des politiques publiques, de la recherche, de la formation et du conseil, ainsi que dans celui de l'irrigation et de l'aménagement du foncier agricole.

La coopération franco-marocaine touchera aussi les domaines sanitaires et phytosanitaires, de développement des filières de production agricoles et agroalimentaires et la coopération en matière de renforcement des interprofessions agricoles et halieutiques ainsi que le secteur forestier.

Le second accord concerne un plan d'action relatif à la mise en œuvre de la convention de partenariat signé dimanche à Ifrane avec plusieurs partenaires marocains et français.

Étalé sur la période 2018-2019, l'accord porte sur les échanges en matière d'informations et pratiques de veille et en matière de structuration et d'animation des filières, la mise en place d'un cadre de dialogue transparent et constructif sur les relations Maroc-France au sein du marché européen et dans la perspective d'une meilleure intégration du Maroc aux mécanismes régissant le marché européen de fruits et légumes.

Du côté marocain, l'accord a été signé par la directrice générale de l'établissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE), Abir Lamseffer, le président de la Fédération interprofessionnelle marocaine de production et d'exportation des fruits et légumes (FIFEL), Lahoucine Adardour, et le président de la Fédération « Maroc Citrus », Moulay Mhamed Loultiti. Du côté français, il a été signé par la directrice générale de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), Christine Avelin, et le président de l'Interprofession française des fruits et légumes, Bruno Dupot.

Source : <http://www.hortitecnews.com/la-france-et-le-maroc-envisagent-de-booster-leur-cooperation-agricole/>